

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 132 octobre, novembre, décembre 2011 – 8 €

Dans ce numéro

La famille Ragon

La famille Raoul



Revue

DE LA SOCIÉTÉ
GENÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Trente ans passés, trente ans à venir

Il y a trente ans, en 1981, Alain Noël, Etienne Meunier, Christian Maillard et Alain Biscaille fondaient la Société généalogique de l'Yonne en association loi 1901. Dès l'origine, l'association regroupait cent dix-huit adhérents (sur ces cent dix-huit premiers membres, neuf personnes physiques sont encore aujourd'hui adhérentes). Fin 1982, l'association comptait environ cent quatre-vingts adhérents, pour atteindre un maximum de 779 adhérents en 2006 (nous étions 655 cotisants à jour au 31 décembre 2010).

Alain Noël, premier président de la toute jeune association, galvanisait ses adhérents en évoquant la possibilité de constituer un fichier de cent mille mariages et négociait avec le directeur des Archives départementales de l'Yonne la disposition d'un meuble pour ranger des fiches familiales établies sur bristol. Les ordinateurs qui disposaient de 16 kilo-octets de mémoire vive mettaient plusieurs heures pour trier mille relevés de mariages d'une paroisse.

Trente ans après, chaque paroisse de l'Yonne est dotée d'une table de ses mariages, l'association dispose d'une base de données qui regroupe plus de 350 000 mariages et est « complète » pour l'Ancien Régime. Elle peut s'enorgueillir d'avoir publié dix-huit tomes des *Cahiers généalogiques*, plusieurs centaines de tableaux de l'*Encyclopédie généalogique de l'Yonne*, la collection complète des mariages de chacun des cantons du département. Elle peut être fière d'avoir édité le *Dictionnaire biographique historique et généalogique de l'Yonne* de Paul Camille Dugenne, en sept volumes publiés en moins de dix ans.

Alors, aujourd'hui, trente ans après, tout serait-il dit ? Certes non !

Il reste pour les trente ans à venir à compléter les relevés de mariages de l'état civil en dotant chaque commune d'une table des mariages d'après 1792, à constituer aussi des tables cantonales pour l'état civil. Il reste à effectuer le relevé exhaustif des personnes citées dans les actes d'état civil et à en constituer le fichier, à mettre à jour le Dictionnaire de l'Yonne, ceci pour les affaires courantes. Pour l'utopie, il convient de prolonger notre travail en publiant la généalogie des bâtisseurs de nos églises depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours.

Chaque fois qu'on lui en a donné l'occasion, Etienne Meunier nous a exhortés à aller au-delà du XVII^e siècle. Ses propositions (distinguer les familles de l'Yonne rangées au côté des Armagnacs des familles acquises aux Bourguignons) ont pu faire sourire ; cependant, des outils se mettent en place qui permettent d'entrevoir la réponse à des questions remontant de plus en plus loin dans le temps, bien au-delà des sentiers battus.

Si l'on se réfère aux belles contributions d'Etienne Meunier dans les derniers *Cahiers généalogiques*, à la publication de Pierre Le Clercq sur les *Habitants d'Auxerre avant 1600*, l'ambition d'aujourd'hui, du même ordre que celle annoncée par Alain Noël en 1981, mérite sérieusement d'être mise en œuvre. Alors énonçons-la : « Qui établira comment il descend de tel carrier, tel tailleur ou tel sculpteur qui ont bâti l'église de tel village ? »

Le samedi 24 septembre 2011, à Sens, nous avons fêté tous officiellement le trentième anniversaire de la *Société généalogique de l'Yonne*. L'aspect festif reposa non seulement sur un vin d'honneur et un banquet en milieu de journée, mais aussi sur une prestation musicale en fin de journée, au cours de laquelle une chorale de Sens retraça pour nous l'histoire de la musique, de la Renaissance à nos jours. Ceci nous a donné une idée des différentes musiques que nos ancêtres ont pu écouter ou entendre au cours des siècles. Deux communications seront données en outre ce jour-là : le matin, Pierre Le Clercq, qui fait partie des premiers adhérents de 1981, retraça l'histoire de la Société généalogique de l'Yonne et l'après-midi Michel Démorest évoqua l'avenir de la généalogie dans le cadre de l'évolution de l'informatique et des moyens électroniques mis désormais à la disposition de tous.

Robert Timon, Président de la S.G.Y.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

errata : Nos lecteurs ont pu relever deux coquilles sur la couverture du numéro 131. Les responsables ont été invités à exécuter dix heures de TIC (travaux d'intérêt collectif) déductibles de leur capital acquis. Ils prient les lecteurs qui les ont remarquées d'accepter leurs excuses.

Vos représentants : Président : Robert Timon – Vice-présidents : Pierre Le Clercq (tables de mariages), Corinne Knockaert (relations avec les cercles limitrophes), Jacqueline Hahne (relations avec l'UGB), Secrétaire général : Jean-Michel Bellanger. Secrétaire générale adjointe : Dominique Baillot. Trésorier : Jean-Robert Blot (antenne *tonnerroise*), Françoise Botte (trésorière adjointe) Conseillers : Ginette Bougault, Coralie Desvaux, Claude Laforest, Sylvie Lajon (antenne *sénonaise*), Jean Paoella (antenne *Chemins de Saint-Edme*), Marc Pautet (antenne de *Quarré-les-Tombes*), Jean-Pierre Péliissier, Jacques Poussard (antenne *entre Yonne et Cure*), Roland Rouaud, Guy Vasseur (antenne *avallonnaise*), Roger Vico (antenne *Entre-Tholon-et-Armançon*).

La famille RAGON, de Villiers-Saint-Benoît

Par Roger Loffroy, SGY 13

Monsieur Loffroy nous a fait parvenir un tableau de quatre-vingt-onze personnes sur huit générations. Trop important pour que nous le publions sous forme de tableau, nous en donnons le développé ; les lecteurs pourront se reporter au Généa-89 n°131 pré-cité pour y trouver le tableau simplifié qui donne une autre vision du développement de cette famille. (sauf mention contraire, les lieux cités se trouvent dans le département de l'Yonne)

I- N, lieutenant et juge de Grandchamp, bailli de Villiers-Saint-Benoît, d'où

II - Edme RAGON, épouse avant 1676, honnête femme Anne DUGAS, d'où six enfants qui suivent sous III.

II - Anthoine RAGON, marchand à Villiers-Saint-Benoît, épouse le 28 avril 1676 Anne FOUCHER

Enfants d'Edme RAGON et d'Anne DUGAS

III - Guillaume RAGON, né en 1657, il décède en 1721 après avoir épousé le 7 février 1711 à Toucy Marie BRISSON (1688, †1743), d'où trois enfants qui suivent sous IV.

III - Edme RAGON des PATIS, né en 1677, il décède le 6 juillet 1710 à Villiers-Saint-Benoît, après avoir épousé le 24 avril 1702 à Champignelles Marie LEMOINE (1670, † 18 mai 1742), d'où 3 enfants qui suivent en IV

III - Anne RAGON. Elle épouse avant 1702 Jacques CLERJAUT, médecin.

III - Jeanne RAGON. Elle épouse en 1702 Benoît LE CARTELLIER (1665, † 1^{er} mai 1709) et se remarie en 1714 avec Pierre QUELLEN.

III - Etienne RAGON des ESSARTS. Né en 1679, marchand, procureur fiscal, il décède en 1730 après avoir épousé le 27 novembre 1703 à Cézy Jeanne (ou Anne) GILLAY (1685, †22 février 1740). Du couple naîtront neuf enfants qui suivent sous IV.

III - Marguerite RAGON. Née en 1683, elle décède le 5 novembre 1713. Elle passe contrat en 1702 pour épouser Paul DUPONT, prudent homme, marchand, cabaretier à Villiers-Saint-Benoît, qui décède avant 1713.

Enfants de Guillaume RAGON et de Marie BRISSON

IV - Marie RAGON. Née en 1711, décédée le 15 février 1775 à Lagarde (Moselle), elle épouse le 13 janvier 1733 à Lagarde (Moselle) Joseph GRANDMOUGIN, né en 1706, fils de Jean et d'Elisabeth ANTHOINE, fermier du grenier à sel. Il décède le 5 avril 1754 à Lagarde (Moselle), le couple aura huit enfants.

IV - Anne RAGON. Née en 1715, elle épouse le 15 septembre 1739 à Toucy Antoine LUC.

IV - Edmée RAGON. Née en 1716, elle épouse le 28 novembre 1736 à Toucy Michel GELY qui décède en 1737.

Enfants d'Edme RAGON et de Marie LEMOINE

IV - Louis RAGON des PATIS. Né en 1710, il décède en 1739 après avoir épousé le 3 mai 1730 à Villiers-

Saint-Benoît Marie Anne LE CARTELLIER (1715 †1759) qui se remarie après le décès de Louis. Du couple naîtra un enfant qui suit en V.

IV - Jacques RAGON, sieur de Lordereau, né en 1704, il décède en 1775 après avoir épousé en premières noces le 19 novembre 1727 à Villiers-Saint-Benoît Anne DEMERSAY (1704 †1724), et en secondes noces à Ronchères le 1^{er} février 1738 Jeanne GAUTHIER (1715 †1781), de cette seconde union naîtront trois enfants qui suivent en V.

IV - Edme RAGON. Décédé avant 1737, il épouse le 4 mars 1726 à Fontaines, Jeanne FREMY qui se remarie en 1737 à Toucy avec Edme CLERJAUT avant de décéder en 1773.

Enfants d'Etienne RAGON des ESSARTS et de Jeanne (ou Anne) GILLAY

IV - Etienne RAGON. Né en 1704, il décède en 1759 après s'être marié le 12 septembre 1737 à Joigny avec Anne Pauline HUGUET (1718 †1740), d'où Claude qui suit en V.

IV - Guillaume RAGON. Né en 1705, il décède en 1723 sans postérité.

IV - Jacques RAGON des ESSARTS. Né en 1707, il décède en 1759 après avoir épousé en 1730 à Saint-Aubin-Château-Neuf Edmée Catherine FOUCAULT qui décède en 1766. Le couple a trois enfants qui suivent en V.

IV - Anne Marie RAGON. Elle épouse Nicolas BORNE le 26 février 1726 à Villiers-Saint-Benoît.

IV - Pierre RAGON. Né en 1714, il décède célibataire en 1792.

IV - Louis RAGON des PLASSONS. Né en 1716, il décède célibataire en 1792.

IV - Edme RAGON. Né en 1717, il décède, célibataire, capitaine au régiment Languedoc, en 1755.

IV - Jean RAGON des FRINS. Né en 1718, il décède en 1785 après avoir épousé en 1756 à Saint-Aubin-Château-Neuf Marie Louise Hélène de MONTIGNY (1737 †an VII). Le couple aura six enfants qui suivent sous V.

IV - Marie Jeanne RAGON. Née en 1723, elle épouse Edme de LA MARRE le 10 juin 1743 à Villiers-Saint-Benoît.

Enfant de Louis RAGON des PATIS et Marie Anne LE CARTELLIER

V - Louis Edme Benoît RAGON. Né en 1735, il décède en l'an VI. Il se marie le 20 janvier 1761 à Toucy avec Marie Catherine CHAUVOT (1740 †1779), d'où quatre enfants qui suivent sous VI.

Enfants de Jacques RAGON et de Jeanne GAUTHIER

V - Jeanne Thérèse RAGON. Née en 1739, elle décède en 1793. Elle épouse le 20 octobre 1761 à Villiers-Saint-Benoît Jean Baptiste BORNE de VAUGELOT (1732 †an III), négociant.

V - Jacques Etienne RAGON. Il est né en 1742.

V - Louis RAGON BEAUCHESNE. Né le 6 février 1756, il décède en 1817 après avoir épousé le 31 janvier 1780 à Villiers-Saint-Benoît Marie Hélène Victoire RAGON des FRINS, fille de Jean et de Marie Louis Hélène de MONTIGNY. Quatre enfants, qui suivent sous VI, naîtront du couple.

Enfant d'Etienne RAGON et d'Anne Pauline HUGUET

V - Claude RAGON de LA PREUSERIE. Né en 1738, il décède en 1781 après avoir épousé en 1772 à Monéteau (contrat le 19 septembre 1772 – 3 E 7/281) Marie Anne MARTINEAU des CHESNEZ (1747 †1834). D'où trois enfants qui suivent sous VI.

Enfants de Jacques RAGON des ESSARTS et de Edmée Catherine FOUCAULT

V - Alexandre RAGON PRESSOUVILLE. Né en 1739, il décède en 1781 après avoir épousé le 21 février 1764 à Mézilles Anne Marie ROCHE (1745 †an X). D'où quatre enfants que l'on trouvera sous VI.

V - Jacques Louis Hippolyte RAGON. Né en 1743, il épouse le 6 mai 1774 à Joigny Geneviève BADENIER du COUDRAY. D'où deux enfants que l'on trouvera sous VI.

V - Edme Etienne RAGON de MAUREPARÉ. Né en 1750, il décède officier d'infanterie au régiment de Quercy.

Enfants de Jean RAGON des FRINS et de Marie Louise Hélène de MONTIGNY

V - Marie Hélène Victoire RAGON. Née en 1758, elle décède le 17 janvier 1828. Elle épouse le 31 janvier 1780 à Villiers-Saint-Benoît son cousin Louis RAGON BEAUCHESNE, fils de Jacques et de Jeanne GAUTHIER.

V - Reine Louise RAGON. Née en 1762, sœur Chantal, elle décède en 1828.

V - Marie Thérèse Henriette RAGON. Née en 1763. Elle épouse en 1790 à Villiers-Saint-Benoît Edme Claude Toussaint MARTINEAU des CHESNEZ.

V - Marie Euphémie RAGON. Née en 1764, elle décède en 1840. Elle épouse en 1783 à Villiers-Saint-Benoît Prix Gabriel CAMELIN.

V - François Alexandre RAGON. Né en 1765, il décède le 23 juin 1814. Il a épousé Adélaïde Rose GILLET qui décède en 1837. Le couple a deux enfants qui suivent sous VI.

V - Marie Julie RAGON. Née en 1771. Elle épouse en 1793 à Villiers-Saint-Benoît Jean Baptiste Gabriel Edme BAZILE.

Enfants de Louis Edme Benoît RAGON et de Marie Catherine CHAUVOT

VI - Anne Véronique Nicole RAGON, née en 1756. Elle épouse le 1^{er} mars 1783 à La Villotte Jean Jacques LEMAITRE.

VI - François RAGON. Né en 1767, il épouse le 22 février 1791 à Parly, Marie Anne CHARVY. D'où Marie Claire Rosalie, qui suit sous VII.

VI - Claire Scolastique RAGON. Elle épouse en l'an II Jacques Baptiste PRÉCY.

VI - Jacques Etienne Louis RAGON dit LORDEREAU. Né en 1758, il décède en 1831 après avoir épousé en l'an XII Edmée Marie MORIENNE (1779 †1821). D'où cinq enfants, que l'on trouve sous VII.

Enfants de Louis RAGON BEAUCHESNE et de Marie Hélène Victoire RAGON des FRINS

VI - Jacques Louis RAGON BEAUCHESNE. Né en 1780, il décède en 1840 après avoir épousé en 1807 à Villiers-Saint-Benoît Marie Rosalie Joséphine ROCHÉ (1790 †1875). D'où quatre enfants qui suivent sous VII.

VI - Thérèse Victoire RAGON. Née en 1784, elle décède en 1824. Elle épouse en l'an XIII à Villiers-Saint-Benoît Paul Charles DURAND des ORMEAUX (1774 †1851).

VI - Marie Thalie RAGON. Née en 1785, elle décède en 1844. Elle épouse en 1807 à Villiers-Saint-Benoît Gabriel Marie PRÉAU.

VI - Marie Mélanie RAGON, née en 1793. Elle épouse en 1813, à Villiers-Saint-Benoît, Simon Edme Frédéric PARISOT.

Enfants de Claude RAGON de LA PREUSERIE et de Marie Anne MARTINEAU des CHESNEZ

VI - Louis Joseph Bienvenu RAGON de LA PREUSERIE. Né en 1771, il décède en 1809, sans postérité.

VI - Edme Pierre Marie RAGON de LA PREUSERIE. Il épouse Edmée Catherine POTHERAT.

VI - Marie Perrette Rosalie RAGON de LA PREUSERIE. Elle épouse Claude Louis SOUFFLOT.

Enfants d'Alexandre RAGON PRESSOUVILLE et d'Anne Marie ROCHÉ

VI - Jacques François Pierre RAGON PRESSOUVILLE. Né en 1755, il décède en 1842. Il épouse en l'an IV Marie Anne BORNE qui décède en l'an XI. Veuf, il se remarie avec Edmée Adélaïde NATHEY d'ARLY. D'où une fille qui suit sous VII.

VI - Marie Sophie RAGON. Née en 1767, elle décède en 1862. Elle épouse en l'an IV à Villiers-Saint-Benoît Edme Marien CARREAU.

VI - Edme Etienne RAGON. Né en 1770, il décède en 1813. Il épouse Françoise Victoire CHEVILLE dite TURPIN (1779 †1874). D'où une fille qui suit sous VII.

VI - Louis Joseph RAGON LA FERRIERE. Né en 1773, il épouse en l'an III à Villiers-Saint-Benoît Gislaine Eléonore QUENNESSON (1772 †1841). D'où trois enfants qui suivent sous VII.

Enfants de Jacques Louis Hippolyte RAGON et de Geneviève BADENIER du COUDRAY

VI - Edme Louis RAGON des ESSARTS. Né en 1776, il décède en 1830. Il épouse Marie Elisabeth LEFEBVRE qui décède en 1867. D'où deux enfants qui suivent sous VII.

VI - Louis RAGON des ESSARTS. Il décède en 1853. Il a épousé Elisabeth LEFEBVRE qui décède en 1850. D'où trois enfants qui suivent sous VII.

Enfants de François Alexandre RAGON et de Adélaïde Rose GILLET

VI - Adélaïde Hélène RAGON. Elle épouse Alexandre Louis DEVOIX.

VI - Thérèse Rose RAGON. Elle épouse Pierre François HEU.

Enfants de Jacques Louis RAGON BEAUCHESNE et de Marie Rosalie Joséphine ROCHÉ

VII - Louise Rose Hortense RAGON. Née en 1808, elle décède en 1882. Elle épouse en 1829 à Villiers-Saint-Benoît Augustin Charlemagne COUTURIER (1801 †1854).

VII - Marie Reine Octavie RAGON. Née en 1810, elle décède en 1884. Elle épouse en 1828 à Villiers-Saint-Benoît Etienne Robert Adolphe FLEURY (1801 †1876).

VII - Marie Pauline Joséphine RAGON. Née en 1812, elle décède en 1881. Elle épouse en 1834 à Villiers-Saint-Benoît Edme Jean Louis ROBINEAU-BOURNEUF.

VII - Henri Octave RAGON, né en 1818, décédé en 1868, sans postérité.

Enfant de François RAGON et de Marie Anne CHARVY

VII - Marie Claire Rosalie RAGON. Elle épouse Jacques Augustin CHANTEMILLE.

Enfants de Jacques Etienne Louis RAGON dit LORDEREAU et d'Edmée Marie MORIENNE

VII - Claire Emilie RAGON. Née en l'an XIII, elle décède en 1903. Elle épouse en 1831 à Villiers-Saint-Benoît, Jean Baptiste Charles PIAT.

VII - Jean Jacques Hippolyte RAGON. Né en 1806, il décède en 1865. Il épouse Marie HOUCHOT, d'où cinq enfants qui suivent sous VIII.

VII - Laurence Virginie RAGON. Née en 1808. Elle épouse en 1833 à Villiers-Saint-Benoît Joseph ESMENARD.

VII - Benoît Eugène Napoléon RAGON. Né en 1810, il décède en 1873. Il épouse en 1845 à Villiers-Saint-Benoît Reine Eléonore RAPIN, d'où six enfants qui suivent sous VIII.

VII - Louis Frédéric RAGON. Né en 1812, il épouse ... FOIN.

Enfant de Jacques François Pierre RAGON PRESSOUVILLE et de Edmée Adélaïde NATHEY d'ARLY

VII - Adélaïde Sophie RAGON. Née en 1808, elle décède en 1842. Elle épouse en 1828 à Villiers-Saint-Benoît Charles Alexandre FAURAX.

Enfant de Edme Etienne RAGON et de Françoise Victoire CHEVILLE dite TURPIN

VII - Zoé Alexandrine RAGON de MAUREPARE. Née en 1804, elle décède en 1899. Elle épouse en 1822 à Tannerre Paul Hubert LAVOLLÉE (an VII - ...).

Enfants de Louis Joseph RAGON LA FERRIERE et de Gislaine Eléonore QUENNESSON

VII - Charles Joseph RAGON, né en l'an X, décédé en 1875, sans postérité.

VII - Arnaud Louis RAGON, né en l'an XIV, décédé à Sébastopol en 1855, sans postérité.

VII - Louis François Alexandre RAGON, né en 1810, décédé à Sébastopol en 1855, sans postérité.

Enfants d'Edme Louis RAGON des ESSARTS et de Marie Elisabeth LEFEBVRE

VII - Aspasia RAGON, qui décède en 1869.

VII - Auguste RAGON, qui décède en 1881, sans postérité.

Enfants de Louis RAGON des ESSARTS et d'Elisabeth LEFEBVRE

VII - Louise Aspasia RAGON, qui décède en 1889. Elle épouse Jules Emmanuel SAUNIER-MONTMARIN, qui décède en 1886.

VII - Louise RAGON des ESSARTS, qui décède en 1903, sans postérité.

VII - Célestine RAGON des ESSARTS, qui décède en 1863. Elle épouse Charles Ferdinand DUPONT, qui décède en 1873.

Enfants de Jean Jacques Hippolyte RAGON et de Marie HOUCHOT

VIII - Athanase Alfred RAGON

VIII - Constance Eugénie RAGON qui épouse Bernard DOMERGUE.

VIII - Germaine Nathalie RAGON qui épouse Prosper Joseph ESTIENNE.

VIII - Marie Louise Amélie RAGON qui épouse Ernest Gustave BRAILLY.

VIII - Gustave Amédée RAGON.

Enfants de Benoît Eugène Napoléon RAGON et de Reine Eléonore RAPIN

VIII - Eléonore Eugénie RAGON, née en 1841. Elle épouse en 1867 à Villiers-Saint-Benoît Louis François Nicolas BILLEAU (1831 †1900).

VIII - Victor dit Eugène RAGON. Né en 1844, il décède en 1892, sans postérité.

VIII - Camille RAGON. Né en 1845, il décède en 1866, sans postérité.

VIII - Louis Octave RAGON. Né en 1846, il décède en 1921. Il épouse en 1877 à Villiers-Saint-Benoît Marie Elisa BOURGOIN, née en 1859, d'où deux enfants qui suivent sous IX.

VIII - Marie Émilie RAGON. Née en 1850, elle décède en 1913, sans postérité.

VIII - Alphonse Joseph RAGON. Né en 1849, il décède en 1921. De sa liaison avec Elisabeth Thérèse Josélie LAMBRECHT il a un fils qui suit sous IX.

Enfants de Louis Octave RAGON et de Marie Elisa BOURGOIN

IX - Marie Octavie RAGON. Née en 1851, elle décède en 1946. Elle épouse en 1899 à Villiers-

Saint-Benoît Eugène Auguste PAUBLANT (1873 †1958).

IX - Louis Eugène Jean RAGON. Né en 1883, il décède en 1941. Il épouse en 1907 à Neufchâteau Amélie Jeanne Joséphine SEDANT (1888 †1931).

Enfant d'Alphonse Joseph RAGON et d'Elisabeth Thérèse Josélie LAMBRECHT

IX - Christian Louis Alphonse RAGON, né en 1888. Il épouse en 1920 à Auxerre Jeanne Yvonne PARIS (1887 †1958).

RAGON : adjonction au nom de famille

Il était fréquent, à Villiers-Saint-Benoît, pour distinguer les différents porteur du patronyme d'y adjoindre le lieu de leur résidence. Il ne faut y voir aucune prétention à la noblesse.

On trouvera entre parenthèse l'origine géographique de ce surnom :

- des PLASSONS (métairie sur Villeneuve-les-Genêts)
- des ESSARTS (lieu-dit sur Grandchamp)
- des REAUX (métairie sur Dracy, dont je possède le plan)
- des FRINS, des FREINS (manœuvrerie sur Louesme)
- de BEAUCHENE (à cause des bois Villerois)
- des PATIS, des PATY (Patis en dehors du bourg)
- de LARDEREAU (domaine de Lardereau, sur Malicorne)
- de PRESSOUVILLE (Les prés sous la ville de Villiers)
- de MAUREPAS, de MAUREPARE (métairie, sur Tannerre-en-Puisaye)

- la FERRIERE (domaine du Haut-Ferrier, ou de Haute-Ferrière, dans la forêt nord, aujourd'hui disparu)

- de la PREUSERIE, ou L'ANCLOISERIE (domaine au nord de Villiers)

- MORIENNE, MAURIENNE (du nom d'un bâtiment sur Villiers)

- des PRIX (sans doute un lieu de Puisaye, inconnu en 2005-2011)

- des OURDONS, - des ORDONS (métairie des Ourson, sur Villiers, dans la forêt nord, aujourd'hui disparue)

- des CASSEAUX, - des CASSAUS (petite ferme, sur Grandchamp, de nos jours maison d'habitation)

- GILLET (du nom de l'épouse)

- MOTTE (inconnu)

- BRUÈRE (inconnu)

Note : La parution du tableau d'ascendance de la famille RAGON (Génée-89 n°131 p.79), a fait réagir monsieur Loffroy (SGY 13) : « Je vous fais parvenir un tableau généalogique de la famille RAGON, de Villiers-Saint-Benoît et aussi une liste des appellations.

J'ajoute que mes ancêtres y figurent. Il s'agit de Marguerite RAGON et de son époux Paul DUPONT, à la septième génération.

Aussi, sachez que RAGON Victor Eugène (1844-1892), VI^e génération, décédé sans postérité, a fait construire ma maison durant les années 1888-1890.

Connus de moi : le VII et son épouse, Marie BOURGOIN, aveugle, épouse de VI^e. De nos jours, aucun RAGON n'habite à Villiers.

Présentement, je détiens, suite à mes diverses recherches, de nombreux dossiers et j'ai établi la description d'un certain nombre des maisons RAGON. A mon grand regret, j'ignore encore la situation du cabaret de Paul DUPONT. [...] »

En couverture : La Villotte, église paroissiale Saint-Loup, à deux nefs du XV^e siècle, longueur 18,70 mètres, largeur aux nefs : 10 mètres, largeur du sanctuaire 5,55 mètres. Petit portail de la fin du XV^e siècle avec pilastres à clocheton et à dais ; arcade en talon.

Pourquoi autant d'Auvergnats ont vécu à Chaumot au début du XVIII^e siècle ?

par madame Yvette Monier

Au fil de mes recherches généalogiques, j'ai trouvé de nombreuses personnes décédées à Chaumot de 1719 à 1730, des Auvergnats venus travailler dans ce petit village de l'Yonne.

Mon mari a un ancêtre, Antoine AYELLE, qui, parti à Chaumot, s'y est marié, le 9 janvier 1749, à Thérèse BERNARD et a eu trois filles.

Quelle explication à leur déplacement en Icaunie ? Beaucoup étaient terrassiers, comme le montre la liste des décès trouvés. Étaient-ils terrassiers pour une construction nouvelle ? ou par exemple pour le château de M. Delpech ? Un de mes colistiers de *Généal-43* m'a fourni le texte suivant sur ce domaine :

« **Un auvergnat le rachète et le rénove au XVIII^e siècle :** *Le château principal de Chaumot a été édifié au X^e siècle dans le creux du vallon, entre le récent hameau des Vinées et les bois du Parc, reconstruit par André de l'Abbaye, il est racheté des Le Boulz, par Paul Delpech, receveur général des finances d'Auvergne, à Riom, fils de Pierre Delpech (1642-1712), marquis de Méréville, régisseur de la Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr. Paul Delpech se maria en 1713 avec Madeleine de Montchy, qui lui donna trois filles : Angélique, Marie-Jeanne et Madeleine. Ce dernier seigneur, dans la première décennie du XVIII^e siècle jusqu'en 1714, le rénove en un château à la moderne, agrémenté de nombreux bassins grâce à une machine hydraulique, de jardins, de communs, /.../ »*

J'aimerais aussi pouvoir remonter l'ascendance de mon ancêtre Thérèse BERNARD, je ne trouve

- ni sa naissance vers 1716 à Chaumot ou dans les environs (car décédée le 29/05/1756 à Chaumot à 40 ans page 218/253 des AD ou page 20/52 de l'autre livre)

- ni le mariage de ses parents François BERNARD et Elizabeth SEPRECHAMP (1), avant 1712 je pense, car j'ai trouvé une sœur de Thérèse appelée Julienne BERNARD mariée à Etienne POISSON le 20/02/1730 à Bussy-le-Repos (ce nom SEPRECHAMP est difficile à lire, existe-t-

il dans la région ? [il est effectivement quasiment inexistant. NDLR])

Je joins ci-dessous la liste des expatriés altiligériens (de Haute-Loire) trouvés à ce jour dans les actes de la petite commune de Chaumot dans l'Yonne, il est à noter que, hormis le Puy-en-Velay, les autres localités ne sont distantes entre elles que de quelques kilomètres au nord du département. Je ne connais pas de lien entre monsieur Delpech et ces localités.

- le mariage de AYELLE Antoine, de Saint-Julien-d'Ance et BERNARD Thérèse, de Chaumot, le 09/01/1749 : Antoine AYELLE(ancêtre de mon mari) est dit terrassier, page 176/253

- le décès de Jacques GIRARD, environ 42 ans, de Saint-Julien-d'Ance, le 26/09/1730, terrassier, p. 7/59

- le décès de Vital BOURCIER (ou BOUVIER) environ 25 ans, de Saint-André-de-Chalençaon le 05/10/1733 terrassier page 7/59

- le décès de Vital BERGERON, environ 37 ans, du Puy-en-Velay, le 27/02/1731, boulanger, page 58/67

- le décès de Vital COURT, 28 ans, du Puy-en-Velay, le 12/02/1730, terrassier page 55/67

- le décès de François DUFOUR, environ 20 ans, de Saint-Julien-d'Ance, le 06/05/1728, terrassier p. 49/67

- le décès de Michel BARBE, environ 18 ans, de Saint-Julien-d'Ance, le 30/11/1727 page 47/67

- le décès de Jean PHILIPPON, 26 ans, de Saint-Georges-Lagricol, le 11/02/1723 page 23/67

- le décès de Mathieu ALBERT, 27 ans, de « Vauri-en-Velay » le 03/11/1721 terrassier page 19/67

- le décès de Laurent BILLAUD, environ 30 ans, de Polignac, le 15/06/1720 page 11/67

- le décès de Jacques VALENTIN, 21 ans, de Lapra diocèse du Puy-en-Velay, section de Montbrison, le 13/10/1719 page 7/67

Merci de votre aide, bien généalogiquement à vous.

Yvette MONIER

yvettemonier@orange.fr

[NDLR] **Quelques mariages dans l'Yonne d'originaires de Haute-Loire pourraient aussi éclairer le sujet :**

Chaumot; 27/02/1786; de L'OSTAT Antoine Joseph, de 43-Sembadel, fils de Léonard † et de VIGNAL Marie †, avec JULIEN Marie, fille d'Etienne † et d'OFFROIS Marie, veuve de GAUDIER Marcelin

Chaumot; 11/05/1728; DUFOUR Mathieu, de 43-Saint-Paulien, fils de Vital et de ROUX Anne †, avec LOUREAU Jeanne Marie, veuve de GOLIFART Michel, diocèse du Puy-en-Velay

Villeneuve-sur-Yonne (St-Nicolas); 09/08/1757; BARTHELEMY Jean, de 43-Saint-Martin-de-Fugères, fils de Claude † et de BERTRAND Louise † avec PLOTON Marie, veuve de GIROUY Gorgon

Chaumot; 09/11/1728; BESSAULT Benoît, de 43-Saint-Julien-d'Ance, fils de Michel et de SICCART Madeleine, avec GARANGER Marie, de Piffonds, fille d'Edme † et de BRAUT Louise †, du diocèse du Puy-en-Velay

Piffonds; 06/05/1748; CHAMBEFORT Jean, de 43-Saint-André-de-Chalençaon, fils de Louis et de DAUDEL Suzanne, avec EPINET Marie Jeanne, fille de Claude et de GOUGE Anne Chaumot; 09/01/1749; AYELLE Antoine, de 43-Saint-Julien-d'Ance, fils d'Antoine † et de BUFERNE Anne, avec BERNARD Thérèse, fils de François † et de SEPRÉCHAMP Elizabeth †

(1) Quelques pistes pour retrouver (?) les SEPRECHAMP

On pourrait analyser les mariages :

Sens (Saint-Hilaire; 30/04/1705; SEPRÉ Charles avec BUCHOTTE Magdeleine

Chaumot; 08/07/1727; SEPRÉ Gervais avec FRANÇOIS Marie

Chaumot, 30/01/1736; SEPRÉ Gervais et GARANGER Marie

Chaumot; 16/11/1694; SEPRÉ Pierre avec QUAIÉ Estienne

Chaumot; 02/10/1714; LALOUZE Pierre avec SEPRÉ Anne

Sens (Saint-Pierre-le-Donjon); 06/06/1748; NAROT; Vincent avec SEPRÉ Magdeleine

Sens (Saint-Hilaire); 15/11/1712; BEAULAND Jean avec SEPRÉ Magdeleine

Alexandre Onézime RAOUL
par Jean-François Picot, SGY

A Auxerre, le 3 octobre 1909, Georges Lemoine, président de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (S.S.H.N.Y.), ouvrait la séance de travail de la Société en faisant part du décès de deux des membres de la Société, M.M. Foliot et Raoul, en précisant qu'une notice nécrologique leur serait consacrée à la prochaine séance. Il soulignait que « *la Société adresse dès aujourd'hui à leurs familles ses respectueuses et sympathiques condoléances* »¹. L'un des deux membres venant de décéder était Alexandre Onézime RAOUL.

Alexandre Onézime RAOUL² naît à Thury le dimanche 1^{er} novembre 1835 à 2 heures du matin. Il est le fils légitime de Cyr Alexandre RAOUL³, instituteur à Thury et de Marie Louise Eliza DAUNAI⁴, fille de Jean-Baptiste Daunai, boulanger, et de Martine Guénot.

Lors de la séance de la S.S.H.N.Y du 7 novembre 1909, réunie sous la présidence de Frédéric Lasnier, vice président, est lue la notice nécrologique suivante :

« *M. RAOUL Alexandre, membre de la Société des Sciences et conducteur principal des Ponts et Chaussées, est décédé en chez lui, rue Renan, à Auxerre, le 20 septembre, à 74 ans.*

Ses obsèques devant avoir lieu à Thury, la levée du corps s'est faite à Auxerre, le 22, à huit heures un quart du matin,

en présence de sa famille, d'une délégation de la Société des Sciences, de ses anciens collègues et de ses amis.

Comme chevalier de la Légion d'honneur, un détachement du 4^e de ligne, en garnison à Auxerre, est venu lui rendre les honneurs militaires.

M. Raoul était membre de notre Société depuis 1891. Et toujours depuis, il a suivi nos séances autant que le lui permettaient ses fonctions professionnelles, jusqu'au moment où la maladie l'a éloigné de nous. Il a fourni sa carrière entièrement dans les Ponts et Chaussées où il a occupé successivement les postes suivants : employé secondaire, conducteur et conducteur principal. Il a été chef de section des 7^e et 8^e lots de la ligne d'Auxerre à Gien.

Il a aussi participé aux études de la ligne de Monéteau à Saint-Florentin et à l'adduction d'eau pour la ville d'Auxerre. M. Raoul, à plusieurs reprises, fit don au « Musée » de fossiles et d'objets préhistoriques découverts au cours des travaux dont il était chargé.⁵ Nous adressons à sa famille l'expression de nos vives condoléances. »⁶

Vie familiale⁷ :

Alexandre Onézime RAOUL se maria à Thury le 14 février 1860 avec Louise Eglantine GESTE, fille de François Pierre Julien GESTE, cordonnier, et de Marie Anne Suzanne RAVISE. Venu de Chitry pour assister au mariage, « Joseph RAOUL, 47 ans et Jean Baptiste COLBOIS, 43 ans, tous deux vigneronniers propriétaires à Chitry », ses oncles, seront ses témoins. Sur l'acte de mariage Alexandre Onésime est qualifié de bachelier et de conducteur auxiliaire aux Ponts et Chaussées d'Auxerre. Il habite alors au numéro 2 place Saint-Etienne (place de la Cathédrale).

A la naissance de leur premier enfant, Louis Eugène, né le 12 décembre 1860, le couple habite au 13 rue Chantepinot (actuelle rue Germain BENARD). Louis Eugène décédera à Thury le 5 juillet 1861 au domicile de son grand père, Cyr Alexandre Raoul. La déclaration de décès a été faite par ses deux aïeux, Cyr Alexandre Raoul, instituteur et François Julien Geste, propriétaire.

Louise Marie naît le 9 décembre 1862. Louis KLEIN, conducteur des Ponts et Chaussée déclare la naissance. Louise Marie décède le 12 avril 1864 au 13 rue Chantepinot. Eugène Emile RAOUL, 23 ans sans profession, demeurant à Thury, déclare le décès.

Paul Emile Alexandre naît le 15 octobre 1865 au 13 rue Chantepinot. Il décédera le 22 janvier 1886, à l'âge de 20 ans alors qu'il est étudiant en pharmacie. Eugène François Jean Baptiste DECONDE, employé demeurant à Auxerre, âgé de 56 ans, cousin issu de germain du décédé, fera la déclaration de décès.

Maurice Louis Auguste naît le 14 juillet 1879 au 6 de la rue d'Ardillères. Louis Germain Joseph Desmaisons, ingénieur des Ponts et Chaussées, est l'un des témoins de la déclaration de naissance.

¹ Frédéric Lasnier "Note sur le décès d'Alexandre RAOUL", Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (B.S.S.N.H.Y.), 1909 page 59.

² Le 2^e prénom est écrit selon les actes soit avec un Z, Onézime (acte de naissance), soit avec un S, Onésime (acte de mariage).

³ Cyr Alexandre RAOUL, père d'Alexandre Onézime, est natif de Chitry, 9^e enfant d'une fratrie de 12, son père marchand est aussi receveur de la fabrique (église) de Chitry ; ses aïeux paternels, vigneronniers aisés et marchands, étaient issus d'un Edme RAOULT, qualifié sur certains actes des années 1590/1600 de notaire et de praticien, et de son épouse Jehanne FELIX. (B.M.S. de Chitry, relevés par J.F.P. pour la S.G.Y.)

Cyr Alexandre RAOUL, avec son brevet de capacité délivré le 16 juillet 1831 à Paris par le recteur Roussel, est engagé pour 10 ans en mars 1832 comme instituteur et est nommé à Thury. Il y restera jusqu'à sa retraite qu'il demandera en août 1864 et qu'il prendra à compter du 1^{er} octobre 1864 après 32 années passées dans la commune à la satisfaction des inspecteurs du primaire qui le visiteront, de la municipalité et des thurycois.

Seule une lettre de dénonciation calomnieuse en date du 2 juillet 1857 émanant du commissaire de police et du juge de paix de St Sauveur a failli nuire à sa carrière. Il aurait soi-disant, selon la lettre, apporté publiquement son soutien au candidat de l'opposition contre le comte Rodolphe d'Ornano, fils du maréchal et de Marie Waleska, candidat du gouvernement dans le département. Une enquête diligentée par le baron Chaillou des Barres fit voler en éclat l'accusation infondée : « *les plaintes, je ne veux pas dire les dénonciations, émanées soit du juge de paix soit du commissaire de police de Saint-Sauveur sont à la fois regrettables et sans fondement ...* » . Il semblerait que Cyr Alexandre RAOUL n'a jamais eu connaissance de la cabale montée contre lui. (ADY série T 3547).

⁴ Il est curieux de noter que la sœur de Marie Louise DAUNAI, Joséphine Suzanne avait épousé 6 ans plus tôt Charles DECONDE, instituteur alors en poste à Thury depuis 1820. Charles DECONDE, originaire de Haute-Marne où son père était laboureur, arrêtera son service d'enseignement courant 1831 pour raison de maladie. Il décédera à Thury en avril 1832 et sera donc remplacé par Alexandre Onésime RAOUL. Le fils de Joséphine Suzanne DAUNAI et de Charles DECONDE, Eugène, deviendra professeur à Paris.

⁵ La S.S.H.N.Y. publiera dans son bulletin (B.S.S.H.N.Y.) n° 58, année 1905 une étude d'Alexandre Onésime Raoul : *Etudes et remarques sur les sources formant les groupes de Druyes et de Crisenon*, p.347-354

⁶ Notice nécrologique in B.S.S.H.N.Y. n° 63 année 1909.

⁷ Relevé des actes d'Etat civils de Thury et d'Auxerre.

Vie professionnelle¹

Alexandre Onézime RAOUL entre aux Ponts et Chaussées le 1^{er} janvier 1858 comme Employé secondaire de 2^e classe. Il a 23 ans. Le 1^{er} janvier 1859 il passe Employé secondaire de 1^{ère} classe. Le 1^{er} février 1860 il est Conducteur auxiliaire.

Sa carrière suit donc la progression normale d'un fonctionnaire sérieux, compétent et bien noté.

Le 1^{er} mai 1863 il est nommé Conducteur de 4^e classe. Le 1^{er} juillet 1868 il est Conducteur de 3^e classe. Le 1^{er} juillet 1875 il devient Conducteur de 2^e classe puis le 1^{er} janvier 1880 il passe au 1^{er} échelon.

Nommé Conducteur principal le 1^{er} juillet 1885 il verra sa carrière couronnée par sa nomination au grade de chevalier de la légion d'honneur par décret en date du 25 juillet 1898.

Le relevé de carrière Alexandre Onézime RAOUL détaille les responsabilités assumées dans les différents services des Ponts et Chaussées de l'Yonne :

-1) **Service du canal du Nivernais et de la Haute Yonne.** Du 10 février 1858 au 30 mars 1867 : comptabilité au bureau de l'Ingénieur en chef, à Auxerre et surveillance des travaux du barrage de Barbey².

-2) **Service de la Navigation de la Seine (1^{ère} section) et de l'Yonne.** Du 1^{er} avril au 30 septembre 1867 : comptabilité au bureau de l'Ingénieur en chef, à Paris.

-3) **Service ordinaire du département de l'Yonne.** Du 1^{er} octobre 1867 au 30 avril 1872 : travail au bureau de l'Ingénieur ordinaire d'Auxerre. Puis du 1^{er} mai 1872 au 31 décembre 1877 : surveillance de la subdivision d'Auxerre et études du chemin de fer d'Auxerre à Gien.

-4) **Service d'Etudes et travaux de Chemins de fer.** Du 1^{er} janvier 1878 au 31 juillet 1888 : études et surveillance des travaux des 7^e et 8^e lots de la ligne d'Auxerre à Gien, entre Auxerre et Pourrain sur une longueur de 14 km en qualité de Chef de section (travaux difficiles et importants – montants des dépenses 2.100.000 francs), règlements des entreprises et préparation des dossiers de remise à la Compagnie P.L.M.³.

Service ordinaire du Département de l'Yonne. Du 1^{er} avril 1888 au 31 octobre 1890 : surveillance de la subdivision d'Auxerre N°1 – Routes et nationales (66 km) et service hydraulique correspondant. Puis du 1^{er} janvier 1891 au 30 septembre 1892 : même service - chargé en outre 1°) de l'établissement des dossiers de remise à la Cie P.L.M. pour le 7^e et le 8^e lot de la ligne d'Auxerre à Gien ; 2°) du contrôle des études et travaux de la 2^e ligne à double voie de Laroche à Saint-Florentin.

Service d'étude des travaux de chemins de fer. Du 1^{er} octobre 1892 au 29 février 1894 : chargé en qualité de chef de section des études et de la préparation des projets du chemin de fer de Monéteau à Saint-Florentin, pour la partie comprise entre Monéteau et Héry.

Service ordinaire du Département de l'Yonne. Du 1^{er} mars 1894 au 31 décembre 1895 : études et projets au bureau de l'Ingénieur ordinaire de l'arrondissement du sud-ouest.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1896 : chargé de l'intérim des fonctions d'Ingénieur ordinaire de l'arrondissement du Sud-Ouest – Routes nationales (176 km) et service hydraulique correspondants.

Depuis le 1^{er} janvier 1897 : service de la subdivision d'Auxerre n° 2 – Routes nationales (73 km) et service hydraulique correspondant

La Légion d'honneur :

Par décret du 25 juillet 1898 rendu sur le rapport du Ministre des Travaux Publics, « Alexandre Onézime RAOUL, conducteur principal des Ponts et Chaussées, né le 1^{er} novembre 1835 à Thury (Yonne) a été nommé Chevalier pour prendre rang le même jour ». Le 9 août 1898 sera la date de départ de la décoration et le 25 octobre 1898 celle du brevet.

Le 14 août 1898, Charles Georges CALLON, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (*de l'Yonne*), Chevalier de la Légion d'honneur, conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 10 août 1898 a fait

¹ Relevé de carrière dressé à Auxerre le 4 août 1895 par l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Charles Georges CALLON, et joint au dossier de demande d'obtention de la Légion d'honneur (*B.N. LH/2266/29*).

² Barrage sur l'Yonne, situé en Seine-et-Marne, dans le canton de Montereau-Fault-Yonne. La commune de Barbey subit 2 catastrophes naturelles. La première, du 8 Avril 1883 au 10 Avril 1883, donna lieu à des inondations et coulées de boue. La seconde, du 25 décembre 1999 au 29 décembre 1999, consista en des inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

³ La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, communément désignée sous le sigle PLM, était, au 19^e siècle et jusqu'en 1938, une compagnie privée de chemins de fer desservant le Sud-Est de la France, et notamment la Côte d'Azur, la Provence, les Cévennes, et les Alpes, le PLM était la compagnie par excellence des départs en villégiature. La gare parisienne du PLM était la Gare de Lyon.

Les études du chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille commencent au début des années 1840. De nombreux projets sont montés et de nombreuses compagnies sont formées. Mais en fin de compte, c'est l'État qui fixe les tracés et donne les concessions. Le tracé du Paris - Dijon est décidé en 1844. Il se poursuit en direction de Lyon. Chalon-sur-Saône est atteint en 1851. La ligne est presque terminée en 1855 sur son tracé de

base : Paris - Lyon - Marseille. Elle est empruntée par Napoléon III, ce qui lui vaut le titre d'« impériale. ». Elle est alors partagée entre plusieurs compagnies, qui finissent par fusionner en deux compagnies : *Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée* (LM) et *Nouvelle compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon* (PL). Mais cette situation ne perdure pas : le 11 avril 1857, les compagnies fondatrices sont dissoutes et le PLM est créé par Paulin Talabot qui en deviendra le directeur général de 1862 à 1882.

En 1870 le PLM commence la construction de son réseau secondaire, avec des bâtiments typiques tels qu'ils subsistent à Toucy, Lain, Saint-Sauveur et Saint-Fargeau, par exemple. La construction des lignes et des gares procura du travail aux entrepreneurs, maçons, artisans et manouvriers locaux. Ainsi les frères Georges et Clodomir LUCHAT, carriers et entrepreneurs en maçonnerie à Thury, soumissionnèrent en février 1882, sur la ligne de Triguères à Clamecy, la construction de la gare de Lain-Thury et des ouvrages en dépendant, dont le pont de Lain. (*Devis et contrats aimablement communiqués par Annie CHOUX, descendante de Georges LUCHAT*).

introduire M. Alexandre Onésime Raoul, nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Il lui a ensuite remis les insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante : « Au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et le délégué, l'ingénieur Charles Georges Callon.

Si la décoration a été accrochée le jour même sur la poitrine d'Alexandre Onésime, celui-ci ne recevra son brevet que le 26 octobre suivant.

Du baccalauréat¹ à la Légion d'honneur :

Sur son acte de mariage Alexandre Onésime RAOUL est qualifié de bachelier². Nous ne savons pas quel baccalauréat, philosophique ou scientifique, a été obtenu. Mais le fait dénote un garçon intelligent et certainement des dispositions pour les études que son père avait

¹ Le 17 mars 1808, un décret impérial crée le baccalauréat, uniquement composé d'épreuves orales que les candidats passent après la classe de philosophie. En 1821, est créé le baccalauréat *es sciences*, complément du baccalauréat *es lettres* ; le 19^e siècle restera cependant marqué par la prééminence de la filière littéraire, classique, où le latin marque la différence entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Victor Cousin introduit en 1830 une première épreuve écrite (une version latine), donne à l'examen la forme collective qu'il a conservée depuis lors, organise le système des sessions, et fixe à trois le nombre de ces sessions : mars-avril, juillet-août et octobre-novembre. L'arrêté du 5 septembre 1852 ajoute à la version latine une épreuve de composition. Les candidats sont tenus à partir de janvier 1853 de rédiger « une composition latine ou une composition française suivant que le sort en décidera », le tirage au sort ayant lieu pour chaque sujet dans les centres d'examen. 1853 verra aussi l'introduction d'une épreuve de langue vivante. L'arrêté du 3 août 1857, qui prend effet en décembre 1857, supprime la composition française et rebaptise « discours latin » l'épreuve de composition. Victor Duruy lui restitue son appellation de « composition latine » (arrêté du 28 novembre 1864) qui devient « composition en latin » dans le décret du 25 juillet 1874. La session de 1861 verra le succès à l'âge de 37 ans de Julie-Victoire Daubié, la première bachelière de l'Histoire. (INRP. A. Chervel, extrait de *les sujets de composition latine du baccalauréat ès lettres - 1853-1880*).

L'évolution des épreuves n'est rien en comparaison de celle du profil des bacheliers. Au 19^e siècle, les candidats sont exclusivement des garçons issus « de la bourgeoisie ou de l'ancienne noblesse », explique Georges Solaux. Les classes populaires sont tenues à l'écart d'autant que les études sont payantes sauf pour de quelques rares boursiers. En 1809 on dénombre 30 bacheliers puis 8000 à la fin du 19^e siècle et enfin 20 000 à la fin des années trente. Le cap des 100.000 bacheliers est franchi au milieu des années soixante pour dépasser les 500 000 actuellement. (G. Solaux, prof. Sc. de l'éducation, *Economie et société le bac*, ed. le cavalier bleu, 2001).

² Cela peut prêter à sourire de nos jours, mais le fait était suffisamment rare à l'époque pour qu'il soit mentionné sur les actes de l'Etat-civil. Peut-on alors ranger cette mention dans la même catégorie du *paraître ostentatoire* que la mention « abonné au gaz » que les citadins aisés faisaient graver sur leurs cartes de visite ?

remarquées et encouragées. Celui-ci n'était qu'un modeste instituteur qui, d'après son dossier administratif, avait « fait ses études à l'école du pays (*Chitry*) et chez son curé » et qui, « entré à l'Ecole normale, n'a fait que deux cours à l'Ecole normale d'Auxerre en qualité de pensionnaire libre »³ obtenant cependant, en 1831, son Brevet de capacité élémentaire. Ce fait dénotait de la part du futur instituteur des aptitudes intellectuelles certaines.

Quant à Alexandre Onésime RAOUL, son baccalauréat en poche il entre en 1858, à 23 ans, aux Ponts et Chaussées d'Auxerre comme modeste employé secondaire qui devra apprendre son métier et donner les preuves de son intelligence et de son sérieux dans les tâches qui lui seront confiées..

Ses aptitudes et compétences doivent être reconnues puisqu' il gravit régulièrement les différents échelons prévus dans l'avancement de son grade⁴. Il est même envoyé travailler à Paris pendant 5 mois. Les responsabilités détaillées dans le tableau de ses états de service présenté ci-dessus, qui lui sont confiés au fil des années, montrent bien la confiance qui est mise en lui par les Ingénieurs ordinaires dont il dépend.

A l'âge de 50 ans il est nommé Conducteur principal. Cette nomination semble être le couronnement d'une carrière faite au service du département de l'Yonne et de l'aménagement de ses voies terrestres, fluviales et ferroviaires. Pendant un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1896, il sera même chargé de l'intérim des fonctions d'Ingénieur ordinaire de l'arrondissement du Sud-Ouest en attendant la nomination d'un nouvel Ingénieur.

On peut penser que c'est cette carrière exemplaire, ayant en point d'orgue l'intérim aux fonctions d'ingénieur exercé durant une année, qui a décidé ses responsables hiérarchiques à faire pour lui en 1898 une demande d'attribution de la Légion d'honneur.

Les aptitudes natives et les compétences acquises d'Alexandre Onésime RAOUL ont trouvé un terrain favorable pour se développer dans le dynamisme économique et industriel du Second Empire (grands travaux d'aménagements du territoire avec le chemin de fer, les canaux et les routes.

Il aurait pu rester un passif « gratte-papier » ne pouvant pas ou ne voulant pas profiter de la promotion interne qui lui était accessible. L'ascenseur social commençait à fonctionner pour la partie la plus dynamique de la population possédant cependant déjà une certaine stabilité financière et un certain niveau d'éducation et de culture. Alexandre Onésime RAOUL en est un bon exemple.

³ AD89 série T dossier 3547

⁴ Le corps des conducteurs des travaux publics de l'Etat comporte deux grades: Conducteur des travaux publics de l'Etat et Conducteur principal des travaux publics de l'Etat. Le grade de conducteur principal des travaux publics de l'Etat comporte huit échelons.

RAOUL**CHITRY**

François
= 12/01/1677, Saint-Bris-le-Vineux
Barbe BELIN, veuve de Pierre JODON

Magdeleine
= 30/01/1696
Edme CHALMEAU

Pierre, vigneron, marchand, ° 24/07/1682, Saint-Bris
1/= 17/06/1704, Chitry
Barbe TONNELOT, ° 27/08/1680 † avant 1735
2/= 02/08/1735 Saint-Bris
Anne DORNEAU

Pierre
= 14/02/1733
Anne Marthe
FÉLIX

Toussaint Vincent
= 10/08/1733
Marie Barbe CHAPOTIN

Claude
= 08/01/1742
Marie Magdeleine
REGNIER

Cyr
= 09/05/1751
Magdeleine
DUREVILLE

François
= 27/01/1756
Eugène
DUREVILLE

Marie
Magdeleine
= 13/02/1770
Jean Baptiste
CHALMEAU

Cir
Toussaint,
greffier au
bailliage
= 13/02/1770
Geneviève
CORDIER

Valérien
= 29/01/1782
Anne Barbe
TONNELOT

Anne
= 14/02/1775
Nicolas Edme
CORDIER

Pierre
Policarpe
= 01/02/1785
Héleine
CORDIER

François Hilaire
= 31/01/1786
Marie Magdeleine
BERTHELOT

Nicolas Marie,
vigneron
= 22/11/1791
Brigitte TARIN

Valérien Cyr °1787
=
Anne Hélène RICHOUX,
°1789

Anne
= 21/05/1769
Pierre
GAUTHERIN,
procureur fiscal de la
prévôté de Nitry

Cyr
= 12/11/1777
Edmée Marguerite
GALLEREUX

Cyr Alexandre Prix
°21/03/1812 †1888,
instituteur
=
Marie Louise Elisa DAUNAI,
°1812 †1897

Hélène
Célinie
°01/09/1813

Marie Hélène
°1824 †04/05/1905,
=
Jean Baptiste COLBOIS
+1904

Joseph
°1817

Alexandre Onézime
° 1835, Thury †1909
= 14/02/1860, Thury
Louise Eglantine GESTE

Louis Eugène
°1860 †1861

Louise Marie
°1864

Paul Emile
Alexandre
° 1865 † 1886

Maurice Auguste
°1879

Conscrits Icaunais de Seine-et-Marne

Par Jean Cousin, SGY 448

Recensement militaire de l'arrondissement de Fontainebleau - classe 1906 (suite)

506- BUDAN René Alexandre. Né le 19/07/1886 à Villeneuve-sur-Yonne (89), demeurant à Esmans (77), chauffeur électricien, fils d'Alexandre et de HUYARD Clara. Incorporé le 07/10/1907 au 4^e régiment d'infanterie, matricule n°8877. Envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909. Affecté au 46^e régiment d'infanterie de Fontainebleau (77). Réside le 27/06/1911 à Villiers-en-Bière, chez PÉLISSIER. A accompli une 1^e période d'exercices dans le [...] du 12/07 au 03/08/1911. Réside le 19/01/1914 à Cély, chez MONTCHARMONT. Rappelé le 04/08/1914 (mobilisation générale). Blessé le 06/09/1914 à Champaubert (51) : « blessure par balle de mitrailleuse à la colonne vertébrale ». Réformé temporairement 2^e catégorie le 08/11/1915 par la commission de réforme de Fontainebleau : « Parésie des membres inférieurs ». Classé le 21/02/1916 dans le service auxiliaire par la commission de réforme de Melun. Convoqué au 46^e régiment d'infanterie, arrivé au corps le 25/03/1916. Détaché le 01/04/1916 à l'usine de Cugny (77), au titre de mécanicien. Envoyé le 01/04/1919 en congé illimité de démobilisation, 5^e échelon, se retire à Villiers-en-Bière (77). Réside le 11/04/1919 à Villiers-en-Bière (77). Demeure le 23/01/1919 à Villiers-en-Bière (77). Passé le 01/01/1924 au 131^e régiment d'infanterie. Passé le 01/02/1926 au 31^e régiment d'infanterie. Classé sans affectation le 01/07/1927. Passé le 23/01/1929 dans la subdivision de Melun (77). Réformé définitivement n°1 le 17/20/1931 par la commission de réforme de Melun : « Séquelle de plaie pénétrante de la région thoracique par balle avec atteinte rachidienne, cicatrice punctiforme de la région dorsale, cyphose du grand rayon avec raideur rachidienne dorsale, pas de signes objectifs de paraplégie, réflexes tendineux et cutanés normaux, pas de troubles sphinctériens, accuse des douleurs cervico-dorsales, fatigue à la marche ». Réside le 18/05/1934 à Pont-sur-Yonne (89), 7 quai de la République.

fiches d'Icaunais issues du recensement militaire de la classe 1906 du canton de Provins, (qui viennent s'ajouter à celle de LHERMITTE Georges Gustave Augustin déjà publiée)

633- BÈGUE Auguste Albert. Né le 10/02/1886 à Sergines (89), demeurant à Provins (77), commis de banque. Fils de Achille Hubert, et de DENISOT Marie Albertine. Incorporé le 08/10/1886 au 89^e régiment d'infanterie, matricule n°8886. Nommé caporal le 26/09/1908. Envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909. Réside le 28/10/1909 à Troyes (10) – 11 rue Colbert. Réside le 10/11/1910 à Troyes (10) – 6 rue Bergeot, société Savin (?). Réside le 11/05/1911 à Sainte-Savine (10) – 10 rue Gallet. A accompli une période d'exercices dans le 89^e régiment d'infanterie du 29/08 au 04/09/1911. Réside le 03/07/1913 à Ste-

Savine (10) – 43 rue Benoît Malon. Rappelé le 03/08/1914 (mobilisation générale). Passé le 08/06/1916 au 356^e régiment d'infanterie. Cité le 20/08/1917 à l'ordre du 356^e régiment d'infanterie : « A, dans l'accomplissement de sa tâche, en assistant les médecins du 4^e bataillon des blessés du poste de secours, fait preuve d'un zèle infatigable et d'un dévouement digne d'éloges au cours des journées du 25 juin au 2 juillet 1917 ». Envoyé le 23/03/1919 en congé illimité de démobilisation, 6^e échelon, se retire à Sainte-Savine (10).

Réformé temporairement le 18/10/1921 par la commission de réforme de Troyes : « Séquelles de congestion pulmonaire ». Réformé définitif le 20/05/1921 par la commission de réforme de Troyes, proposé pour une pension temporaire de 40% : « Pleurite des bases ». Maintenu réformé définitif le 26/12/1922 par la commission de réforme de Troyes, proposé pour une pension temporaire d'invalidité de 40% : « Bronchite chronique et pleurite des bases ». Déjà réformé définitif le 10/10/1924 par la commission de réforme de Troyes, proposé pour une pension permanente de 30% : « Bronchite chronique et pleurite des bases, séquelles de congestion pulmonaire double, état général un peu déficient, crachats négatifs, amélioration des signes pulmonaires

fiches d'Icaunais issues du recensement militaire de la classe 1906 - exempté du canton de Montereau-Fault-Yonne

975- PRÉVOST Georges Louis

Né le 17/10/1886 à Sens (89), demeurant à Montereau-Fault-Yonne (77), faïencier. Fils de + Joseph Alexandre, et de SOUILLER Marie Esther. Exempté par le conseil de révision en 1907. Reconnu apte au service par le conseil de révision de la classe 1915. Affecté au 46^e régiment d'infanterie, arrivé au corps le [blanc]. Classé dans le service auxiliaire et maintenu au corps par décision du général commandant les 1^e et 2^e subdivisions du 02/05/1915, sur proposition de la commission de réforme de Fontainebleau du 28/04/1915. Passé le 21/01/1916 à la 5^e section de Commis et Ouvriers d'Administration. Nommé soldat de 1^e classe le 23/11/1917. Reconnu apte le 07/02/1918 à servir aux armées, inapte à l'Armée d'Orient, par la commission de réforme de Fontainebleau, siégeant à Montereau-Fault-Yonne. Nommé caporal le 11/06/1918. Envoyé le 21/03/1919 en congé illimité de démobilisation, 5^e échelon, se retire à Montereau-Fault-Yonne (77). Passé le 13/09/1923 à la classe de mobilisation de 1902 comme père de 2 enfants vivants. Affecté à la 5^e section de Commis et Ouvriers d'Administration, et maintenu le 01/01/1924. Passé le 15/11/1924 à la 22^e section de Commis et Ouvriers d'Administration. Classé sans affectation le 01/03/1927. Décédé le 02/04/1929 à Montereau-Fault-Yonne (77) (avis de la Mairie du 04/09/1933).

Convention de partenariat entre la SGY et le Conseil Général de l'Yonne

Projet- version revue par la SGY

Le Conseil Général de l'Yonne, représenté par ..., ci après désigné par « le Département », d'une part, et la Société généalogique de l'Yonne, représentée par son Président, M. Robert Timon, ci-après désignée par « l'Association », d'autre part,

vu l'arrêté du Président du Conseil Général de l'Yonne portant fixation des conditions d'admission du public et des conditions de communication des documents aux archives départementales de l'Yonne en date du 6 novembre 2009,

vu le règlement général de réutilisation des données publiques conservées par le Conseil général de l'Yonne (Archives départementales) et ses annexes, approuvé par le Conseil général dans sa séance du 25 juin 2010, considérant que les Archives départementales de l'Yonne ont pour missions légales de collecter, conserver, classer et communiquer au public les archives publiques produites sur le territoire départemental, considérant que le but poursuivi par l'Association, régie par la loi de 1901, est de promouvoir la généalogie dans le département de l'Yonne en regroupant les généalogistes autour d'une structure d'entraide et de développer les travaux généalogiques et historiques d'intérêt public, considérant son souci de mettre à disposition d'un public distant des informations utiles à la réalisation de ses but, ont conclu ce qui suit :

Art. 1 : objet de la convention

Le Département autorise l'Association, qui poursuit une politique éditoriale visant à faciliter l'accès aux corpus documentaires, à réaliser dans la salle de lecture des Archives départementales des clichés photographiques numériques de documents d'archives publiques conservés aux Archives départementales, et à les mettre à la disposition de ses adhérents afin qu'ils réalisent des travaux généalogiques et historiques d'intérêt public.

La présente convention a pour objet de définir les conditions de ce partenariat.

Art. 2 : documents susceptibles d'être reproduits

Ne peuvent être reproduits que des documents communicables aux termes de la législation en vigueur, et dont l'exploitation ne contrevient pas à l'intérêt général.

Ne sont par ailleurs susceptibles d'être reproduits que les seuls documents dont l'état matériel de conservation est compatible avec le procédé envisagé.

Chaque article fait l'objet d'une reproduction intégrale.

Art. 3 : autorisation préalable

L'Association saisit la direction des Archives départementales par courrier de chaque demande, à fin d'étude ; la demande comporte notamment la cote et l'analyse du document visé, les nom et coordonnées de l'adhérent qui procédera à la reproduction et les nom et coordonnées de l'adhérent qui aura accès aux reproductions.

Les travaux ne pourront avoir lieu qu'après que l'Association aura reçu l'accord écrit de la direction des Archives départementales, qui s'assurera notamment de la compatibilité de l'état du document avec les manipulations nécessaires à la reproduction, et fixera dans sa réponse les caractéristiques techniques (format, définition, etc.) ainsi que les règles à respecter pour le « nommage » des fichiers.

Art. 4 : modalités pratiques

Les membres de l'Association utilisent le matériel mis à leur disposition par l'Association, après qu'il aura été agréé par la direction des Archives départementales.

En cas d'incompatibilité des opérations de prise de vue avec la fréquentation de la salle de lecture, ou en cas de gêne ressentie par un lecteur, elle s'engage à les cesser immédiatement.

Les membres de l'Association s'engagent à manipuler les documents avec soin, selon les règles en usages pour tout lecteur, et à utiliser tous les accessoires (poids, gants, etc.) mis à leur disposition par le personnel des Archives départementales.

Art. 5 : condition de mise à disposition des reproductions : La mise à disposition à l'un de ses adhérents des reproductions par l'Association est subordonnée à la production d'un travail d'intérêt général conforme à ses statuts.

Les adhérents de l'Association qui auront accès aux reproduction s'engagent à ne pas prêter, ne pas céder et à ne pas diffuser ces clichés, à quelque titre que ce soit, et à ne pas les conserver au terme de leur travail.

Art. 6 : engagements de l'Association

L'Association s'engage à ne tirer aucun bénéfice des documents reproduits, à ne pas les céder à des tiers, que ce soit à titre onéreux ou gratuit, ni à n'en faire aucune diffusion publique.

Un exemplaire des fichiers numériques est remis en pleine propriété au Département, qui en jouit comme de sa chose, notamment pour les diffuser dans le cadre de ses missions de service public.

L'Association remet gratuitement au Département (Archives départementales) un exemplaire de chacune des publications qui viendraient à être réalisées, sous forme électronique et, le cas échéant, sous forme papier.

Art. 7 : durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an ; elle est renouvelable chaque année par expresse reconduction, pour une durée d'un an.

Art. 8 : clause de sauvegarde

Les deux parties s'engagent à respecter l'intégralité de la présente convention, qui devient caduque par défaut, ou en cas de dénonciation par l'une des deux parties, qui le manifeste à l'autre par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non renouvellement ou de dénonciation par l'une ou l'autre des parties, la pleine propriété des clichés qui lui auront été remis reste au Département. L'Association ne pourra alors faire usage des clichés que dans les conditions du cadre commun fixé par le Département. Les travaux d'analyse ou les transcriptions qui auraient été faits et édités avec dépôt à la Bibliothèque nationale resteront de la responsabilité de l'Association et soumis au droit de copyright en usage dans le domaine éditorial. Ils pourront être réédité au gré de l'Éditeur.

Dans l'hypothèse où le Département venait à disposer et à diffuser des fichiers que lui aurait fourni l'Association dans le cadre de la présente convention dans un autre cadre que celui de ses missions de service public, l'Association sera fondée à réclamer une juste compensation du travail qu'elle aura fourni, sur la base d'une heure rétribuée au taux du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) pour 60 vues fournies.

Art. 9 : clause de compétence

En cas de difficultés liées à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente convention, les parties doivent se rapprocher préalablement à toute action contentieuse afin d'y remédier amiablement.

Dans l'hypothèse où cette conciliation amiable n'aboutirait pas, le tribunal administratif de Dijon est compétent.

Les chronophages

Paroles et musique de P. Le Clercq

Pour ceux qui n'ont pu être à Sens le 25 septembre dernier, voici en guise de souvenir le texte de la nouveauté du jour dont vous pourrez avoir une idée de la musique sur YouTube :

<http://www.youtube.com/watch?v=Cp9-xGqIS2A>. [NDLR]

I

Aux quatre coins de l'Hexagone,
Du Pas-de-Calais aux Bouches-du-Rhône,
De l'Alsace au Finistère-sud,
Presque sous toutes les latitudes...
Par tous les temps, on les entend qui causent,
Le cœur battant, en racontant des choses
Sur leurs aïeux qui dans les cieux reposent
Auprès des dieux, au beau milieu des roses.

*Les voilà donc, ces Cro-Magnons devenus chronophages !
Nous les voyons, ces polissons qui désertent les plages
Pour grignoter le temps passé en lisant des ouvrages
Où sont notés tous les bébés... peuplant les sarcophages.*

II

Sous tous les cieux, ces pauvres bêtes
À qui mieux mieux penchent leurs têtes
Sur des vies rongées par les vers
Dans des écrits tout plein de poussière.
Par tous les vents, ces gens souvent vous usent,
L'air très savant, en salivant, ces buses,
Sur leurs aïeux qui dans les cieux s'amuse
Auprès des dieux, au beau milieu des muses.

*Les voilà donc, ces Cro-Magnons devenus chronophages !
Nous les voyons, ces polissons qui désertent les plages
Pour grignoter le temps passé en lisant des ouvrages
Où sont notés tous les bébés et les pépés... peuplant les
sarcophages.*

III

Trente ans déjà qu'aux bords de l'Yonne
Trois petits gars qu'on affectionne
Ont fondé en un seul déclin
La Société généalogique,
La Société généalogique.
Nous la chantons, tralalalalère...
La chérissons, tralalalalala !
Nous la fêtons, tralalalalère...
La bénissons, tralalalalala !

*Car c'est bien nous, ces vieux hiboux devenus chronophages,
Nous les voyons, les vieux filous qui désertent les plages
Pour grignoter le temps passé en lisant des ouvrages
Où sont notés tous les bébés et les pépés et les mémés...
Qu'un bel été on a jetés au fond d'un sarcophage.*

IV

Aux quatre coins de l'Hexagone,
Du Pas-de-Calais aux Bouches-du-Rhône,
De l'Alsace au Finistère-sud,
Nous atteignons la béatitude
Et grignotons avec gratitude
Le temps fécond en décrépitudes.

Courrier des lecteurs

Pessimisme ou action ?

Cher président¹,

Rassurez-vous, je crains de n'être que réaliste. Mécaniquement, le questionnement des origines tarade plus certains âges que d'autres. Dans le cas d'Alain Noël et de moi même, nous ne sommes que des contre-exemples non significatifs. L'activité est chronophage, et on préfère courir après les filles quand on a vingt ans.

Il s'en suit, que les associations ont un souci important de renouvellement de leurs publics. Comment dès lors les toucher : les forums des associations ? des ateliers ? Les deux grands aspects positifs me semblent être les dépouillements (qu'il faut déjà bien valoriser en interne pour pousser de nouveaux adhérents à y participer) et les publications. Sur le premier point, l'avantage est réel, bien que relatif. Il ne suffit pas à rendre captif. Sur le dernier point, qui me tient à cœur, le bilan de la SGY est impressionnant, presque unique en France.

Je n'ignore pas la faible appétence des adhérents pour ce type d'achat, et je continue de considérer que

l'isolement de ces publications du reste de la cotisation est une erreur. Nous déshabituons les adhérents du niveau supérieur des recherches. Certes, les adhérents commencent par dire, « ce ne sont pas mes ancêtres ». Mais avec le temps, ils conviennent que potentiellement, il y a des mentions qui les concernent. Les Bragelongne, les Porcher ont déjà conduit plusieurs à être attentifs à d'autres horizons. Et même si on en sourit, un Etienne Porcher, cousin germain par alliance d'Etienne Marcel, cela « pose son homme ».

Mes prochaines livraisons (chevalerie) conduiront certains à s'interroger (je pense aux Bourron, à Joigny, aux de Brisolles dans la vallée de la Vanne) sur leur négligence à explorer cette voie. Les précédentes (patriciat de Sens et d'Auxerre) ont déjà montré le potentiel des actes urbains à mener vers le XIV^e siècle et au delà. Je le mesure à la vitesse de cannibalisation de mes études sur *Geneanet*. Dans l'industrie, le piratage est le signe patent de la notoriété ! .../...

¹ Courriel reçu le 29 septembre 2011 en réponse à un échange antérieur évoquant le vieillissement de nos adhérents.

Courrier de lecteurs (suite de la page 85)

C'est bien entendu la voie de la publication que je cherche à valoriser. Apporter une masse documentaire lisible (en fait transcrite) peut pousser les adhérents vers la troisième phase de la généalogie : celle avant les registres paroissiaux et les actes notariés. Le cadastre fictif de Sens, les censiers de Villeneuve, de Joigny et d'Auxerre, et la campagne de photos d'actes généalogiquement pertinents, vont tous dans le même sens.

Du coup, un grand bravo pour l'énorme travail en cours de retranscription concernant le censier d'Auxerre de 1489. C'est cela que je vise ici ou là (Escamps, Gy-l'Evêque, Briennon, Villeneuve-le-Roi, Thorigny, etc.). Bien entendu, toute avancée complète ce qui est déjà fait. Ainsi, j'ai gagné l'épouse d'un de Pogues, son père (de Paisselières), et grâce à des notes antérieures, sa grand-mère (remariée à Germain Trouvé). J'ai même le droit de rêver à des chevaliers du XIII^e siècle. Voilà un exemple concret de la courte échelle fournie à tout à chacun. En somme, ce type de documents forme un relais entre les actes notariés du XVI^e siècle, et tout le XV^e siècle.

Oui, l'histoire locale aurait à gagner. Or sa passivité est incompréhensible. Comme la généalogie, elle est frappée de plein fouet par le recul des adhésions. Les présidents n'ont même pas le réflexe de procéder aux contacts nécessaires. Une laisse passer des études indigentes (voir les tableaux avec un nombre incroyable de générations pour le XVI^e siècle). Chez l'autre, je conseille de bloquer une publication où le dossier de l'existence conjointe de deux Jean Cousin n'était même pas connu de l'orateur. La SGY n'a t'elle pas un devoir de pédagogie à faire en direction des ses consœurs, par exemple en présentant à leurs bureaux la somme publiée et en proposant les contacts avec les chercheurs selon un angle territorial ? C'était l'objet du colloque de Joigny.

Par ce biais, les sociétés de généalogie ont une place à prendre, en tant qu'experts des filiations, auprès d'associations parfois indigentes sur le sujet. Sur ce plan, la SGY est la mieux armée des sociétés généalogiques de Bourgogne, et augmente son avance.

Fiches d'Icaunais issues du recensement militaire de la classe 1906 - exempté du canton de Lorrez-le-Bocage

986- BARDOU Maxime Henri

Né le 11/04/1886 à **Jouy** (89), y demeurant, vérificateur à l'usine Renault. Fils de Achille Gustave, et de GATEAU Angelina, demeurant à Noisy-le-Sec [Noisy-Rudignon] (77). Exempté par le conseil de révision en 1907. Maintenu exempté par le conseil de révision de la classe 1915. Reconnu apte au service auxiliaire le 22/03/1917 par la commission de réforme de Versailles : « Flexion permanente des 3 derniers doigts de la main gauche ». Affecté au 1^{er} groupe d'aérostation. N'a pas rejoint. Détaché en usine, Maison Libaud et Renoux (carrosseries automobiles),

Elle ne cesse d'être innovante : elle bouscule l'immobilisme.

Avec mes remerciements.

E. Meunier [Membre fondateur de la S.G.Y.]

Échos du 30^e anniversaire de la S.G.Y.

Message du 26/09/11

Les quelques points du programme [de la célébration du 30^e anniversaire] ont été bien menés par P. Le Clercq. L'évocation des trente premières années d'existence a été très complète et riche. L'assistance était moins nombreuse qu'à Avallon. Mais elle était très attentive aux questionnements sur les évolutions possibles. par ailleurs, elle est vieillissante.

Il y a eu un bel effort de chiffrage des réalisations. Nos collègues de Bourgogne ont sauté sur l'occasion pour tenter d'insérer les textes dans leurs colonnes. Au delà de l'auto-congratulation qui se justifie amplement, je sais que nous avons échoué à transformer les milliers de généalogistes locaux (ou consommateurs) en chercheurs, même amateurs....

E. Meunier

Vie de l'Association

Projet de convention entre le Conseil général de l'Yonne et la S.G.Y. :

Le projet de convention numérisation de documents annoncé lors de l'AG 2011 (Généa-89 n°130 p. 84) et dans le Génée-89 n°131 (p. 73) avance à grands pas. Nous avons rencontré M. Brau le 29 août 2011 pour amender le projet n°1 (voir Génée-89 n°131 p. 87), fin septembre nous avons reçu le projet n°2 (Généa-89 n°132 p. 84) que monsieur Brau avait mis au net. A un ou deux virgules près, le CA de la SGY du 15 octobre m'a donné son aval pour engager la signature de la SGY. Le 22 octobre, monsieur Brau m'invitait à le rencontrer : « J'ai bien eu votre document. Pourrions-nous convenir d'une réunion de travail afin de l'examiner ensemble : j'aurais besoin d'explications et d'éclaircissements, afin d'arriver rapidement à une version définitive. ».

Rendez-vous est pris pour le 23 novembre 2011. [la copie de ce numéro sera chez l'imprimeur mi-novembre. NDLR]

à Versailles (78). Passé le 01/07/1917 au 27^e et 32^e de dragons. Envoyé le 20/03/1919 en congé illimité de démobilisation, 3^e échelon, se retire à Versailles (78). Passé au 1^{er} régiment d'aérostation (plan P). Maintenu le 01/01/1924 au 1er régiment d'aérostation (plan A). Classé sans affectation le 01/07/1927. Réside le 31/07/1924 à Versailles (78) – 16 avenue de Paris. Libéré du service militaire le 15/10/1935.

Registre matricule du bureau de Fontainebleau - classe 1906 - canton de Donnemarie - Icaunais

865- HUGOT Georges Armand

Né le 16/04/1886 à **Saint-Valérien** (89), demeurant à Mons-en-Montois (77), électricien appareillage haute et basse tension. Fils de Armand Mellon, et de ROLLIN Louise Léonie. Incorporé le 09/10/1907 au

(suite page 88)

*(suite de la page 88)***Registre matricule de Fontainebleau - classe 1906 - canton de Bray-sur-Seine****918- CHARPENTIER Elie Philibert**

Né le 07/04/1886 à **Compigny** (89), demeurant à Montigny-le-Guesdier (77), cultivateur, fils de Auguste Elie, et de COCHET Marie. Incorporé le 09/10/1907 au 32^e régiment d'artillerie, batteries à cheval, matricule n°8934. Nommé 1^{er} canonnier servant le 24/06/1908 ; envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909 ; passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909 ; rappelé le 03/08/1914 (mobilisation générale) ; passé le 10/04/1915 au 7^e régiment d'artillerie à pied ; passé le 11/07/1915 au 45^e régiment d'artillerie ; passé le 01/11/1915 au 106^e régiment d'artillerie lourde ; proposé le 09/07/1917 pour la réforme n°1 avec gratification 6^e catégorie par la commission de réforme de Riom : « Catonie, indifférence affective et émotionnelle complète consécutivement aux fatigues et obligations du service durant la campagne ». Se retire à Montigny-le-Guesdier (77) ; admis le 14/03/1918 à la réforme n°1 avec gratification. Rayé des contrôles le 28/03/1918. Décédé le 09/09/1918 à Privas (07). Monument aux morts : Montigny-le-Guesdier.

946- TISSIER René Louis Firmin

Né le 02/10/1886 à **Compigny** (89), demeurant à Montigny-le-Guesdier (77), charretier, fils de Firmin Etienne, et de BLANCHOT Rose Victoire. Incorporé le 07/10/1907 au 4^e régiment d'infanterie, matricule n°8667. Envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909 ; passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909, affecté au régiment d'infanterie de Fontainebleau. Réside le 17/03/1913 à Bazoches-lès-Bray (77). Rappelé le 03/08/1914 (mobilisation générale). Passé au 20^e bataillon de chasseurs à pied de Brienne-le-Château, a accompli une période d'instruction dans le 46^e régiment d'infanterie du 29/08 au 20/09/1912. Blessé le 05/02/1915 dans les tranchées au Bois de Berthonval : « Blessure à la tête par balle ». Citation n°1282 D du grand quartier général des AE du 09/08/1915 : « A été blessé à la tête par balle au moment où, patrouilleur volontaire, il allait reconnaître un poste d'écoute ennemi établi en avant de nos lignes : chasseur d'un entrain et d'un courage remarquables. Perte de l'œil gauche ». Croix de guerre avec palme ; médaille militaire. En congé illimité du 21/04/1915 ; rayé des contrôles le dit jour. Décédé le 20/10/1918 à Bazoches-lès-Bray (77).

948- PRIN Gaston

Né le 14/10/1886 à **Thorigny** (89), demeurant à **Gisylles-Nobles** (89), contremaître polisseur sur métaux, fils de feu Edmond Anatole, et de feu BOURGOIN Marcelline Julienne. Tuteur demeurant à Gouaix (77). Incorporé le 07/10/1907 au 4^e régiment d'infanterie, matricule n°8664. Envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909. Affecté au régiment d'infanterie de Fontainebleau, réside le 18/10/1909 à Alfortville (94), 25 rue Emile-Eudes. Réside le 15/07/1911 à Alfortville (94), 26 rue des Essertes. Réside le 11/04/1912 à Charenton (94), 19 rue Camille-Mougeot. Réside le 12/12/1913 à Alfortville (94), 19

rue de Flore. Rappelé le 03/08/1914 (mobilisation générale). Nommé soldat de 1^e classe le 03/02/1915. Cité le 29/11/1916 à l'ordre du régiment : « Chargé de la liaison entre la compagnie et le bataillon, dans des conditions aussi pénibles que périlleuses, s'est, en plein jour, porté à proximité des lignes ennemies à la rencontre des appels d'un blessé qui gisait sur le terrain et a fait le nécessaire pour assurer la sécurité de son enlèvement ». Croix de Guerre. Passé le 14/12/1917 au 2^e groupe d'aviation. Envoyé le 21/03/1919 en congé illimité de démobilisation, 6^e échelon, se retire à Alfortville (94). Réside le 23/07/1924 à Maisons-Alfort (94), 27 rue de Gravelle. Libéré du service militaire le 15/10/1935.

956- TRUCHY Victor Léon

Né le 18/11/1886 à **Thorigny-sur-Oreuse** (89), demeurant à Montigny-le-Guesdier (77), charron, fils de Léon Abdul, et d'AMIOT Amélie Véronique. Incorporé le 09/10/1907 au 32^e régiment d'artillerie, batteries à cheval. Nommé trompette le 01/10/1908. Nommé 1^{er} canonnier servant le 23/12/1908. Envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909. A accompli une période d'instruction dans le 30^e régiment d'artillerie du 27/09 au 19/10/1912. Rappelé le 02/08/1914 (mobilisation générale). Passé le 16/12/1917 au 30^e régiment d'artillerie de campagne ; passé le 20/01/1918 au 105^e régiment d'artillerie lourde ; passé le 13/03/1919 au 109^e régiment d'artillerie lourde. Envoyé le 21/03/1919 en congé illimité de démobilisation, 6^e échelon, se retire à Montigny-le-Guesdier (77). Passé le 25/09/1923 à la classe de mobilisation de 1904 comme père d'un enfant vivant. Maintenu le 01/01/1924 au 105^e régiment d'artillerie lourde (plan A). Classé sans affectation le 01/04/1927. Libéré du service militaire le 15/10/1935.

12- GUILBERT Henri Constant

Né le 10/02/1885 à **Auxerre** (89), demeurant à Fontainebleau (77), marchand de cuirs, fils de Louis Ferdinand Casimir, et de MARIE Célestine Anne. Incorporé le 08/10/1906 au 46^e régiment d'infanterie, matricule n°8609. Réformé n°2, le 27/09/1907, par la commission de réforme de Fontainebleau : « Coxalgie ancienne et atrophie de la cuisse ». Maintenu dans la situation actuelle, le 28/12/1914, par le conseil de révision de la classe 1915. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, le 03/09/1916. Engagement spécial comme cordonnier au 46^e régiment d'infanterie. Reconnu apte au service auxiliaire, le 03/04/1917, par la commission de réforme de Fontainebleau : « Arthrite de la hanche droite ». Affecté le 16/05/1917 au 46^e R.I.. Reconnu apte à servir aux armées, le 06/02/1918, inapte à l'armée d'orient, par la commission de réforme de Fontainebleau. Reconnu inapte définitif à servir aux armées, le 17/04/1918, par la commission de réforme de Fontainebleau. Envoyé le 01/04/1919 en congé illimité de démobilisation, se retire à Fontainebleau (77), 46 rue du Château. Affecté dans la réserve au 46^e R.I.. Passé le 15/11/1924 au 31^e R.I.. Décédé le 27/08/1927 à Fontainebleau (77). Libéré du service militaire le 15/10/1934 (!!!)

(suite au prochain numéro)

Nouveautés**Les habitants de Sennevoy** (1633-1925) par Bernadette Sébillaut

Trois volumes 472, 546 et 424 pages 18 498 entrées.

45 € le volume

Commandes à adresser à Madame Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY LE PETIT

Merci de rédiger vos commandes de publications sur feuille (format A5 minimum) **en indiquant les périodes pour chaque table** et en n'oubliant pas d'indiquer vos nom et adresse. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la "SGY" ou "Société Généalogique de l'Yonne"

Evitez les supports exotiques tels que post-it, talon de chèque Désormais tout bon de commande ne correspondant pas à ces indications, sera retourné à son expéditeur. Merci de votre compréhension. Les formalités pour les tarifs sont les mêmes que celles parues dans le catalogue 2010 avec les mêmes frais de port.

Tables mariages

Arcy-sur-Cure	1793-1910	18€	Malay-le-Petit	1793-1905	12€
---------------	-----------	-----	----------------	-----------	-----

Signalé : Bulletin de l'Association d'Études de Recherches et de Protection du Vieux Toucy et de ses Environs, n°81 – 2011

Nous recommandons aux généalogistes qui s'intéressent à la région de Toucy la lecture de ce numéro particulièrement intéressant et à la présentation très soignée, dans un numéro où rien n'est à négliger. Au sommaire :

- Vaux (Merry-la-Vallée), châteaux, terre et seigneurie, du 13^e au 19^e siècle, par Marcel Poulet
- Les Comptes d'un bourgeois de l'époque révolutionnaire à la Ferté-Louptière, par Claude Mersier
- Chemins et voies de communication en Puisaye, la voie romaine Toucy-Tannerre, par J-P Pietak
- A propos de deux dalles funéraires dans l'église de la Villotte, par Marcel Poulet

Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Le Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est disponible :

Un volume 288 pages. 9 500 lignes regroupant les patronymes étudiés par environ une centaine de nos adhérents.

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **12 €**

(suite de la page 86)

46^e régiment d'infanterie, matricule n°9502. Passé le 06/06/1908 à la 5e section de commis et ouvriers militaires, matricule n°1042. Envoyé dans la disponibilité le 25/09/1909. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1909. Réside le 14/11/1909 à Nancy est – 40 boulevard de la Pépinière. Réside le 05/02/1911 à Nancy nord – 43 rue de Malzéville. Réside le 27/09/1912 à Nancy – 37 rue Ste-Catherine. Réside le 21/06/1913 à Neuilly-sur-Marne (94) – rue de Paris. Rappelé le 02/08/1914 (mobilisation générale). Classé le 03/03/1915 dans le service auxiliaire par décision du général commandant les 7^e et 8^e subdivisions, sur avis de la commission de réforme d'Orléans du 25/02/1915 : « Mauvaise dentition ». Maintenu à son corps. Détaché le 11/05/1915 à la Manufacture des Tabacs. Maintenu le 23/04/1915 dans le service auxiliaire par la commission des 3 médecins siégeant à Orléans. Passé le 22/04/1917 au 8^e régiment de chasseurs à cheval. En sursis d'appel du 26/04/1917 au 31/08/1917 comme électricien à la Manufacture des Tabacs. Prolongation du sursis jusqu'au 30/11/1917. Prolongation du sursis jusqu'à nouvel ordre. Classé apte aux armées le 18/04/1918 par la commission spéciale de réforme d'Orléans. Resté détaché à la Manufacture des Tabacs. Envoyé le 01/04/1919 en congé illimité de démobilisation, 6e échelon, se retire à Orléans (45) – 19 rue des Pensées. Réside le 14/03/1920 à Bois-Colombes (92) – 11 avenue

Saint-Germain. Réside le 12/03/1922 à Boulogne-sur-Mer (62) – 112 rue de Boston. Réside le 30/08/1922 à Nancy – 26 rue de Malzéville. Affecté à la 5^e section de commis et ouvriers militaires, et maintenu le 01/01/1924. Réside le 13/01/1924 à Valentigney Brienne-le-Château (10). Passé le 01/02/1936 à la 22e section de commis et ouvriers militaires. Classé sans affectation le 01/07/1927. Passé en domicile le 30/01/1927 dans la subdivision de Troyes (10). Réside le 30/01/1927 à Valentigney Brienne-le-Château (10). Reste classé dans la position sans affectation. Rattaché à la classe de mobilisation de 1902 comme père de 2 enfants. Libéré du service militaire le 15/10/1935, réintègre sa subdivision d'origine.

879- CARRU Prosper Louis

Né le 14/08/1886 à **Sainpuits** (89), demeurant à Vimpelles (77), forgeron. Fils de Louis Benoît, et de GIRAULT Isabelle. Incorporé le 07/10/1907 au 4^e régiment d'infanterie, matricule n°9815. Réformé n°2 le 07/04/1909 par la commission spéciale d'Auxerre : « Aliénation mentale ». Réformé n°1 sans gratification le 17/07/1909 par décision ministérielle. Décédé le 17/02/1915 à Clermont (60).

(suite page 87)

Rubriques :

◆ Alexandre Onézime Raoul (J.F. Picot).....	79-82
◆ Auvergnat de Chaumot	78
◆ Conscrits Icaunais de Seine-et-Marne (J. Cousin)	83, 86, 88, 87
◆ Courrier des lecteurs.....	85, 86
◆ La famille Ragon	74-77
◆ Les Chronophages (P. Le Clercq)	85
◆ Nouveautés	88
◆ Projet de numérisation avec le C.G.	84

Note : Vous trouverez dans cet envoi, outre le **Généa-89**, **seize fiches** de l'Encyclopédie généalogique de l'Yonne (familles : Grognet, de Diges ; Brisson, de Lindry ; Chomereau, Joigny ; Delamare, Sens & Joigny, 2 fiches ; Miché, 3 fiches ; Lachand ; Bernard, Champigny & Brannay, 3 fiches ; Lemuet, Auxerre, Briennon, Varzy, 3 fiches ; Pèlerin), le **reçu** de votre cotisation 2011 et la **carte d'adhésion 2012** que nous envoyons sans attendre votre cotisation ce qui nous évite un courrier (gain minimum pour l'Association : 300 €). Naturellement, vous restez libre de ne pas ré-adhérer.